Des animations

Les ateliers Parents-Enfants

Les parents (ou grands-parents) sont invités à venir avec leurs enfants (ou petits-enfants) âgés de 0 à 3 ans au Pôle Petite Enfance pour partager un moment ludique (jeux de motricité, jeux sensoriels, tapis de comptines...). Les ateliers ont lieu la première semaine des petites vacances scolaires (février et avril) et un samedi matin tous les mois. Ils sont gratuits et sur inscription.

La Semaine de la Petite Enfance

Ce rendez-vous se tient chaque année en octobre, lors de la première semaine des vacances de Toussaint.
Tout au long de cette semaine, un large choix d'événements animés par des professionnels de la petite enfance : spectacles, comptines, contes, ateliers de jeux d'éveil (musical, psychomoteur), conférence, interventions d'experts de la petite enfance...

Contacts

À Quéven

Sur rendez-vous :
Lundi et mercredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h
Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h

Pôle Petite Enfance
6, rue Jérôme Lejeune
56530 QUÉVEN

À Gestel

Sur rendez-vous uniquement

Mairie
1, Place Colonel Muller
56530 GESTEL

Numéro unique pour la prise de RDV : 02 97 05 38 86
ripame@mairie-queven.fr

Vous avez rendez-vous le :

.....

Service Communication Ville de Quéven - IPNS - Crédits : Adobe - DR - Janvier 2021

PÔLE PETITE ENFANCE

Un service intercommunal Quéven-Gestel

Quel mode d'accueil pour votre enfant ?

GESTEL

Quéven Kewenn

Le guichet unique : pour faciliter vos démarches

Le Guichet unique est un **lieu d'information** sur les différents modes d'accueil (collectif et individuel) existants sur le territoire.

Il vous **accompagne dans vos recherches** d'un mode d'accueil adapté à votre enfant : il recense vos besoins afin de vous présenter lors d'un rendez-vous les différentes possibilités.

Le Guichet unique a un **rôle d'observatoire de la petite enfance** et concentre toutes les demandes.

Un numéro unique : 02 97 05 38 86

Les farfadets

Multi-accueil

Le multi-accueil Les Farfadets est une **structure municipale** qui accueille en journée vos enfants âgés de 0 à 4 ans.

Il dispose de 30 places en accueil régulier ou occasionnel.

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 sans interruption.

Votre enfant est accompagné par une **équipe qualifiée** (éducatrices de jeunes enfants, infirmière, auxiliaires de puériculture et animateurs). Le personnel accueille votre enfant dans un **lieu chaleureux** où des espaces sont aménagés afin de **favoriser son bien-être, son développement et son éveil**.

Les asssistantes maternelles

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance qui **accueille votre enfant à son domicile.** Pour exercer, elle doit obligatoirement être agréée par le Conseil Départemental après avis des services de la Protection Maternelle Infantile (PMI). Elle peut accueillir à son domicile jusqu'à 4 enfants âgés de moins de 6 ans.

L'assistante maternelle est garante de la sécurité physique et affective de votre enfant. Elle veille à ce que votre enfant s'épanouisse dans une ambiance familiale qui lui permet de grandir à son rythme.

Les animatrices du RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants) disposent d'une liste complète des assistantes maternelles de votre commune. Elles vous accompagnent dans vos différentes démarches en tant que parents employeurs.

La garde à domicile

Votre enfant est gardé à votre domicile par une personne avec laquelle vous concluez un contrat de travail. Ces personnes ne sont pas toujours des professionnelles de la petite enfance et ne sont pas agréées par le Conseil Départemental.
Un entretien d'embauche doit être effectué pour que vous puissiez juger les compétences des candidats. Le Pôle Petite Enfance peut vous orienter vers des organismes spécialisés.

Le babysitting

Le baby-sitting est un **mode de garde occasionnel.** Le Pôle Petite Enfance et le PIJ mettent à votre disposition une liste de baby-sitters de votre commune.

Le +

Le RIPAME propose aux assistantes maternelles une écoute, un soutien pour leur profession, ainsi que des informations sur leurs démarches d'agréments, leurs droits et devoirs.

Le RIPAME organise et anime des matinées d'éveils, des manifestations ou activités tout au long de l'année pour les enfants et leurs assistantes maternelles.

2 séances par semaine à Quéven et 1 séance à Gestel.